

Le carnaval des mots

par Pierre Georges

UN LIVRE arrivé par la marée du matin. Fort savant. Fort drôle. Et fort opportun pour un Mardi Gras. L'énoncé n'en est certes pas d'un comique achevé : « *Richesses lexicales du Français contemporain* ». Les auteurs, sous la direction de Charles Bernet et Pierre Rézeau, ne passent pas pour des plaisantins ou des Auguste. Et l'ouvrage publié par le CNRS Klincksieck n'a pas vocation première à faire la joie des chambrées.

Pour que langue ne meure, la fine équipe « *usages et marques du français* » a ainsi recensé et explicité nombre de ces locutions familières, populaires, qui ont fait le français de France, ce dernier demi-siècle. Avec origine et explications de textes.

En feuilletant ce livre qui n'a rien inventé, pas même le fil à couper le beurre, - ni l'eau tiède, ni la lune, ni l'autobus, ni la bretelle à coulisses, ni le cachou rond, ni le caoutchouc mou, ni la limonade saccharinée, ni le presse-purée en ébonite, ni le moisi dans le roquefort, ni le vin chaud, ni les tire-bouchons, ni les œufs durs et toutes choses qui disent la même chose - mais qui en explique la genèse, en furetant dans cet ouvrage « *meumeu* » et qui fait assurément « *du bien pur où que ça passe* », on s'est dit, « *tranquille comme Baptiste* » et « *les boyaux qui font du tricot* », que manifestement nos « *camarades syndiqués* » chercheurs en « *avaient dans le citron* ».

Il fait froid. Il fait gris. Il fait triste. Optons alors pour la chronique à nez rouge et le carnaval des mots. Tout en finesse ! Vu l'arbre en boule ! Pour ne pas finir épouvanté, définitivement « *à ramasser avec du papier buvard* », debout les mots, « *debout les morts* » !

La tristesse, « *moi pas*

connaître » ! Les grosses astuces, café bouillu café foutu, moi aimer beaucoup ! Les yeux en code. Les couteaux qui coupent comme les genoux de ma grand-mère. Les laideurs à faire loucher une couvée de singes. Le dénuement façon « *mange ta main et garde l'autre pour demain* ». Le temps « *qui s'brouille* » et les chefs « *francs comme des ânes qui reculent* ». Tout cela, « *c'est moins grave que si c'était pire* » !

Mots à nez rouge. Sans vergogne. Façon carnaval de Dunkerque : « *Vous marinez chez vos harengs ?* » Manière, pilier de comptoir, « *sevré avec une queue de morue* ». Ou désinvolture à la Zazie « *l'occupe du chapeau de la gamine* ». Mots à nez rouge. Comme pour un malade. Pour les celles et les ceusses qui frisent à plat. Les fatigués de naissance. Les habiles comme un cochon de sa queue. Les fils d'archevêque et les fers à repasser. Les maquillées à la truelle et les nez à piquer les gaufrettes. Les porteurs de lunettes en peau de saucisson et les peaux d'hareng. Les costauds des Bati-gnolles. Les frise à plat et les peignés avec un clou.

Mots à nez rouge pour tout le monde. A partir de dorénavant. A pied, à cheval et en voiture. Le quart d'heure colonial des mots ! A nous tous, comme la sardine est à l'huile. Incessamment et peut-être même avant. Allons-y gaiement ! C'est pas qu'on s'ennuie, mais...

Debout les mots ! Allons-y Alonso. Pour ne plus avoir un nom à coucher dehors. Ou les dents qui courent après le bifteck. Pour n'avoir plus à célébrer le funeste refrain, vivement ce soir qu'on se couche ! Vu l'aveugle ? Allez tenez un petit dernier pour la route, avant le carême des mots : s'agirait pas d'avoir le cerveau lent !

M. Chirac s'exprimera deux fois sur sa politique européenne

Le gouvernement amorce le débat à l'Assemblée nationale

A UN MOIS de la conférence intergouvernementale de Turin sur la réforme des institutions de l'Union européenne et devant la multiplication, tous azimuts, des mises en garde et des interpellations, le gouvernement ne pouvait plus éluder le débat sur l'Union européenne et, en particulier, la mise en œuvre de la monnaie unique prévue par le traité de Maastricht. Il en a pris acte en organisant, mardi 20 février, à l'Assemblée nationale, un débat sans vote, précédé d'une déclaration gouvernementale sur l'Union économique et monétaire.

Sans doute ne s'agira-t-il que d'un débat d'attente. De manière significative, ce n'est pas le premier ministre, Alain Juppé, qui devrait prendre la parole pour présenter la position du gouvernement, mais en principe le ministre de l'économie et des finances, Jean Arthuis. Chacun est cependant bien conscient qu'il revient au président de la République, en premier lieu, de tracer sa vision de l'Europe et de fixer le cap pour les années à venir.

On ne cache pas, à l'Elysée, que Jacques Chirac prépare, dans les semaines à venir, avant la conférence de Turin le 29 mars, deux interventions en ce sens. La première, de nature générale, devrait consister à expliquer une nouvelle fois, de façon aussi pédagogique que possible, la perspective de la construction européenne dans les quatre à cinq ans à venir et le chemin à parcourir. La seconde intervention, plus précise, devrait conduire le chef de l'Etat à peser de tout son poids, au côté du chancelier allemand, pour affirmer la nécessité de travailler, dès cette année, au niveau européen, sur le thème de l'emploi, en particulier de l'aménagement de la durée du travail et du

dialogue social. Même si l'on s'en défend à Matignon et à l'Elysée, il est patent que les interventions prévues par M. Chirac, comme le débat de mardi au Palais-Bourbon, répondent aux sollicitations de plus en plus insistantes, dans la majorité comme dans l'opposition. Dès la mi-janvier, Edouard Balladur (RPR) puis Jacques Delors (PS) s'étaient interrogés sur les conditions et les délais de la réalisation de l'Union économique et monétaire.

« VISION MINIMALE »

Valéry Giscard d'Estaing (UDF) avait pris le relais, le 24 janvier, en invitant les européens à respecter le calendrier prévu par le traité de Maastricht, mais à interpréter de façon souple les critères de convergence économique fixés par le traité, afin de tenir compte du ralentissement actuel de la croissance. Enfin, le 26 janvier, Philippe Séguin (RPR) avait réclamé, à Aix-la-Chapelle, une initiative politique franco-allemande afin de redonner sens à la construction européenne.

Une seconde salve a été tirée, de tous côtés, depuis quelques jours. M. Séguin, de nouveau, le 15 février, a déploré que la France n'ait « *aucune contre-proposition claire et détaillée au projet fédéraliste allemand* » et a ajouté : « *N'ayant pas mené à son terme, ni même, d'ailleurs, sérieusement entamé notre débat interne sur l'Europe politique, nous compromettons toute avancée de la réflexion d'ensemble sur l'Europe.* »

La veille, sur France 3, Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, avait martelé : « *Je ne sais pas quelle est actuellement la position du gouvernement français* », ajoutant qu'il craignait que le président de la République n'ait des enjeux euro-

péens une « *vision très minimale* », quand les questions posées sont beaucoup plus importantes. Le président du PR, François Léotard, a demandé pour sa part que M. Chirac ait « *un discours sur l'Europe, même si c'est difficile, surtout si c'est difficile* », et affirmé que « *la lutte contre les déficits ne peut pas être une politique européenne* ». Le 17 février, Michel Barnier (RPR), ministre délégué aux affaires européennes, reconnaissait, lui aussi, la nécessité de placer la construction européenne dans une « *perspective politique* » et soulignait que l'Europe « *n'est pas seulement un marché unique et une monnaie* ».

Le 18 février, M. Delors, s'est prononcé pour « *l'emploi tout de suite et pas dans quatre ans* » dans le débat sur l'introduction de la monnaie unique et ses conséquences pour l'emploi. Les critères économiques de Maastricht sont « *réalistes pour la France comme pour l'Allemagne, à condition d'une volonté politique forte* », a déclaré, lundi, Michel Rocard. Lundi, encore, le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, s'est dit prêt, dans un « *point de vue* » publié par *Le Figaro*, à défendre la monnaie unique qui, « *loin d'être un fardeau* », sera « *un véritable atout pour notre pays* ». A condition toutefois, a-t-il ajouté, que « *nous [sachions] parallèlement redonner un sens politique à la construction de l'Europe* ».

Il est peu probable que le débat à l'Assemblée, mardi, réponde à toutes ces interpellations. Au moins devrait-il préparer le terrain pour les interventions du président de la République.

Gérard Courtois

Lire aussi notre éditoriale page 15

M. Juppé renonce à imposer M. Duhamel au CIC

IL N'Y A PLUS d'« affaire Duhamel ». Le premier ministre a renoncé à imposer le directeur adjoint de son cabinet, Pierre-Mathieu Duhamel, à la présidence de l'Union européenne du CIC (Crédit industriel et commercial), la filiale bancaire du GAN. S'il est maintenant acquis que ce collaborateur d'Alain Juppé va prendre la direction générale des douanes, en remplacement de Jean-Luc Vialla, il n'est pas certain, pour autant, que la question de la présidence du CIC soit réglée.

L'hôtel Matignon se refusait, lundi 19 février, à se prononcer sur ce recul. Se réfugiant dans le silence, le cabinet du premier ministre n'indiquait pas davantage le nouveau point de chute qui pourrait être trouvé pour M. Vialla, évincé des douanes, où il avait été nommé en mars 1993. Aucun poste ne lui aurait encore été proposé.

Le rendez-vous, lundi, entre Jean-Jacques Bonnaud, président du GAN, et Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances, a apporté un élément supplémentaire au feuilleton (*Le Monde* du 16 février). Attaché à ce que les nominations à la tête des entreprises publiques se fassent sur des critères professionnels, M. Arthuis a indiqué à son visiteur que le choix du patron de la holding bancaire lui revenait. Le président du GAN a laissé entendre, de son côté, qu'il souhaitait le renouvellement de M. Aubert, l'actuel patron du CIC.

« L'ÉTAT IMPARTIAL »

Cependant, des indications concordantes laissent planer un doute sur l'arbitrage final. Mardi matin, le nom de Marie-Hélène Bérard, ancien conseiller social de Jacques Chirac à Matignon de 1986 à 1988 et actuel conseiller auprès de la direction du Crédit commercial de France (CCF), était toujours évoqué. De M. Aubert ou de M^{me} Bérard, qui va l'emporter ? Compte tenu de la polémique ouverte sur l'intervention des pouvoirs publics dans cette nomination et sur la nécessité d'un « Etat impartial » prônée par Jacques Chirac lors de la campagne présidentielle, la désignation éventuelle de M^{me} Bérard ne mettrait pas un terme à la controverse, car elle est moins connue pour ses compétences bancaires que pour sa connaissance des relations avec les pays de l'Est. Un tel choix n'aurait-il pas pour effet de placer l'Elysée en première ligne ?

Quelle que soit l'issue, la faute politique a été commise : l'opinion risque de ne retenir que la tentative du pouvoir de « parachuter », au mépris de la loi, l'un des siens à un poste-clé. La démarche du premier ministre ne sera pas non plus passée inaperçue des investisseurs étrangers. Alors que le gouvernement a demandé au GAN de préparer la cession de sa filiale dans une proportion encore à définir, il est vraisemblable qu'ils regarderont à deux fois avant de prendre une participation dans une entreprise à la tête de laquelle l'Etat a tenté d'imposer un dirigeant.

*Olivier Biffaud
et Laurent Mauduit*

Le président du « Palais du cinéma » a démissionné

DOMINIQUE WALLON, président du Palais de Tokyo, a démissionné. Il avait été nommé fin décembre 1995 par le ministre de la culture à la tête de la mission de préfiguration du « Palais du cinéma », qui devait ouvrir ses portes en 1997. L'ancien directeur général du Centre national du cinéma devait coordonner l'installation des trois institutions qui, en principe, y cohabiteront : la Cinémathèque française, la Bifi (Bibliothèque de l'image-filmothèque) et la Femis (l'école du cinéma). Un différend sur la désignation de son bras droit aurait entraîné la décision de M. Wallon.

■ **RESTAURATION RAPIDE : la chaîne américaine McDonald's** a annoncé, lundi 19 février, qu'elle ouvrirait cette année, sur le marché français, 80 nouveaux restaurants. Le groupe étudie actuellement avec le ministère de la ville une trentaine de sites possibles dans « les banlieues dites difficiles » qui pourraient ouvrir leurs portes dans les deux prochaines années.

■ **CORSE : un vendeur ambulant de sandwiches a été tué** de plusieurs balles dans la soirée du lundi 19 février à Ajaccio (Corse-du-Sud). La victime, Mario Azzara, trente ans, était connue des services de police, qui ne retenaient pas, mardi matin, la piste d'un règlement de comptes entre nationalistes. - (Corresp.)

■ **INTEMPÉRIES : l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle a été fermé**, mardi matin 20 février, en raison des chutes de neige. A Orly, une seule piste sur les deux est praticable. Plusieurs compagnies, comme Air France, ont dû annuler certains vols (se renseigner auprès d'Air France au 44-08-22-22).

BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 20 février, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES			
Tokyo Nikkei	20721,30	- 0,39	+ 3,96
Hong Kong index	+ 15,97



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES			
	Cours au 19/02	Var. en % 16/02	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1939,74	- 0,65	+ 3,62
Londres FT 100	3750,70	- 0,54	+ 1,66
Zurich	1554,72	+ 1,62
Milan MIB 30	988	- 3,70	+ 6,12
Francfort Dax 30	2401,30	- 1,14	+ 6,54
Bruxelles	1623,88	- 1,19	+ 4,11
Suisse SBS	1389,34	- 4,68
Madrid Ibx 35	334,06	- 0,32	+ 4,37
Amsterdam CBS	336,50	- 1,17	+ 4,66

Tirage du Monde daté mardi 20 février 1996 : 480 424 exemplaires

Calculez vos impôts

2.23 F/mn

3615 LEMONDE

Les principaux points de la position française

LA FRANCE n'entend pas que la Conférence intergouvernementale (la CIG), qui s'ouvre le 29 mars à Turin pour adapter les institutions de l'Union européenne (UE) à son élargissement à l'Est, relance la discussion sur tous les dossiers européens. Le document distribué en novembre 1995 aux partis politiques indique ainsi : « La Conférence ne doit ni rouvrir le dossier de l'Union économique et monétaire (comprendre : le passage à la monnaie unique) ni rediscuter les politiques communes (agriculture, aide

bourg). « Dans le domaine communautaire, précise la France, l'initiative revient à la Commission. » Si elle devait, cependant, s'agrandir d'autant de commissaires que de nouveaux Etats membres, elle deviendrait une assemblée impotente, pouvant « de moins en moins travailler collégialement ». Donc, « si l'on veut rendre toute sa portée à la capacité d'initiative et de décision de la Commission, les effectifs de celle-ci devraient être réduits ».

Pour empêcher, enfin, que la Commission n'aille au-delà de ses

tion intergouvernementale ». « Pour donner un visage à l'Union », trop absente de la scène internationale, la France suggère d'« instituer un haut représentant de l'Union, avec mandat de plusieurs années - trois ans ou cinq ans - et un rôle d'animation et de représentation dans le domaine de la PESC ». « Désigné par le Conseil européen, le titulaire de cette fonction serait chargé de mener à bien toute tâche qui lui serait confiée par le Conseil européen ou le conseil » (des ministres).

Au chapitre de la défense, le France souhaite que la CIG « précise les modalités de la subordination de l'UEO à l'Union européenne ». L'UEO - seule organisation européenne habilitée à traiter des questions de défense - doit devenir le bras armé de l'UE.

- **Troisième pilier : justice et police.** La coopération policière reste « intergouvernementale et non communautaire ». La France souhaite « stimuler le rapprochement des législations civiles et pénales des Etats membres ».

Enfin, une « clause générale sur les coopérations renforcées » indique qu'il convient d'« introduire dans les traités une clause de caractère général permettant aux Etats qui en ont la volonté et la capacité de développer entre eux des coopérations renforcées ».

Une note de l'Elysée largement diffusée

Le document rendu public par *Le Figaro*, mardi 20 février, et dont nous publions ci-contre les grandes lignes, n'est pas un texte nouveau. Rédigée sous une forme quasi identique, datée du 13 novembre 1995, cette note avait été remise aux responsables politiques qui avaient été reçus à l'Elysée par Jacques Chirac, avant le conseil européen de Madrid. Au cours de ce « tour de table », qui a eu lieu de la mi-novembre à la mi-janvier, le chef de l'Etat avait reçu successivement : Jacques Delors, Lionel Jospin, Robert Hue, Jean-Pierre Chevènement, François Léotard, François Bayrou, Philippe Séguin, André Santini, Pierre-André Wiltzer et André Rossinot, René Monory, Philippe de Villiers, Hervé de Charette, Alain Juppé et Jean-François Mancel, Jean-Antoine Giansily. Le chef de l'Etat leur avait confié ce document pour préparer les discussions avant la conférence intergouvernementale (CIG) sur les institutions.

aux régions, etc.). » La France articule ses positions en fonction des trois grands domaines d'action de l'UE :

- **Premier pilier : marché unique, politiques communes, etc.** Dans le domaine d'intervention traditionnel de l'Union, la France propose d'« introduire une meilleure pondération des voix au Conseil (des ministres ou des chefs d'Etat et de gouvernement) tenant compte des facteurs démographiques et économiques, et de la contribution financière des Etats membres ». Cette réforme, qui pourrait donner le plus grand nombre de voix à l'Allemagne, devrait en permettre une seconde, l'extension des décisions prises à la majorité.

La France suggère aussi d'« élargir le champ des décisions pouvant être prises par vote ». Cependant, mettant en avant « un intérêt national très important », un Etat pourra demander le report d'un vote à la majorité (compromis dit de Luxem-

prérogatives, la France suggère que « des mandats précis et impératifs [lui] soient systématiquement donnés (...) de façon à mieux définir son rôle d'application des orientations du Conseil ». De même, dans la perspective d'une Union élargie, les effectifs du Parlement européen devront, eux, être « plafonnés ». Simultanément, la France veut mieux associer les Parlements nationaux - en dernier ressort, seuls juges du fait que tel ou tel sujet doit être traité au niveau national ou communautaire - aux travaux de l'UE. Elle propose de « créer un organe regroupant des représentants des Parlements nationaux ». C'est, indique le texte, « la formule d'un Haut Conseil parlementaire, comprenant par exemple deux représentants par Etat membre ».

- **Deuxième pilier : la politique étrangère et de sécurité commune (dite PESC).** Elle « n'appartient pas au domaine communautaire mais à celui de la coopéra-

ORDINATEURS MACINTOSH

Ordinateur Macintosh Performa

ONE BOX

2 SUPER OFFRES PRÊTES À L'EMPLOI

1 seule boîte comprenant :

- 1 ordinateur Macintosh Performa 630 ou 6200,
- 1 écran couleur 14" Apple multifréquences,
- 1 imprimante couleur StyleWriter 2400 Apple,
- 18 logiciels installés, 3 CD-Rom

ONE BOX 630

8 mo de mémoire, clavier, écran couleur 14", disque dur interne de 500 mo, lecteur de CD-ROM, imprimante, 18 logiciels et 3 CD-Rom

9287Fht 11200Fttc

ORDINATEURS MACINTOSH

Ordinateur Macintosh Performa

ONE BOX

2 SUPER OFFRES PRÊTES À L'EMPLOI

1 seule boîte comprenant :

- 1 ordinateur Macintosh Performa 630 ou 6200,
- 1 écran couleur 14" Apple multifréquences,
- 1 imprimante couleur StyleWriter 2400 Apple,
- 18 logiciels installés, 3 CD-Rom

ONE BOX 6200

Même offre que la précédente mais en version Macintosh Performa 6200 de technologie Power PC

10890Fht 13133Fttc

COMPUTER BENCH
13, r. A. Croizat, 94814 Villejuif Cedex
TEL:
FAX:

Apple Center

Le plus vaste Apple Center d'Europe. Parking Clients